

L'AGENCE DU
NUMÉRIQUE

CCRANT Guadeloupe

Vendredi 3 février 2017

Pointe-à-Pitre



L'AGENCE DU NUMÉRIQUE

Un service à compétence nationale pour impulser la transformation numérique de l'économie et de la société française et permettre à tous les citoyens d'en saisir les opportunités.

Les trois missions de l'Agence du Numérique



/// PLAN TRÈS HAUT DÉBIT

Le Plan France Très Haut Débit (2013-2022) vise à déployer sur l'ensemble du territoire, avec la fibre optique, des infrastructures numériques de pointe, socle de la transformation numérique de la société.



/// INITIATIVE FRENCH TECH

L'Initiative French Tech, créée fin 2013 au ministère de l'Économie, est une politique publique innovante de soutien à la croissance des startups françaises pour en faire des champions internationaux.

/// PROGRAMME SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Le nouveau programme Société Numérique a pour ambition de soutenir des projets de diffusion de la culture numérique pour permettre aux citoyens de saisir les opportunités de la transformation de la société.

Une équipe

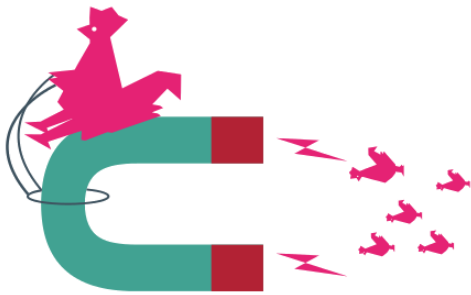




L'INITIATIVE FRENCH TECH

*La French Tech désigne les start-ups et scale-ups françaises;
dans tous les secteurs de l'économie.*

Une dynamique collective portée par les entrepreneurs et un programme structuré d'actions concrètes pour soutenir cette dynamique :



Fédérer



Accélérer

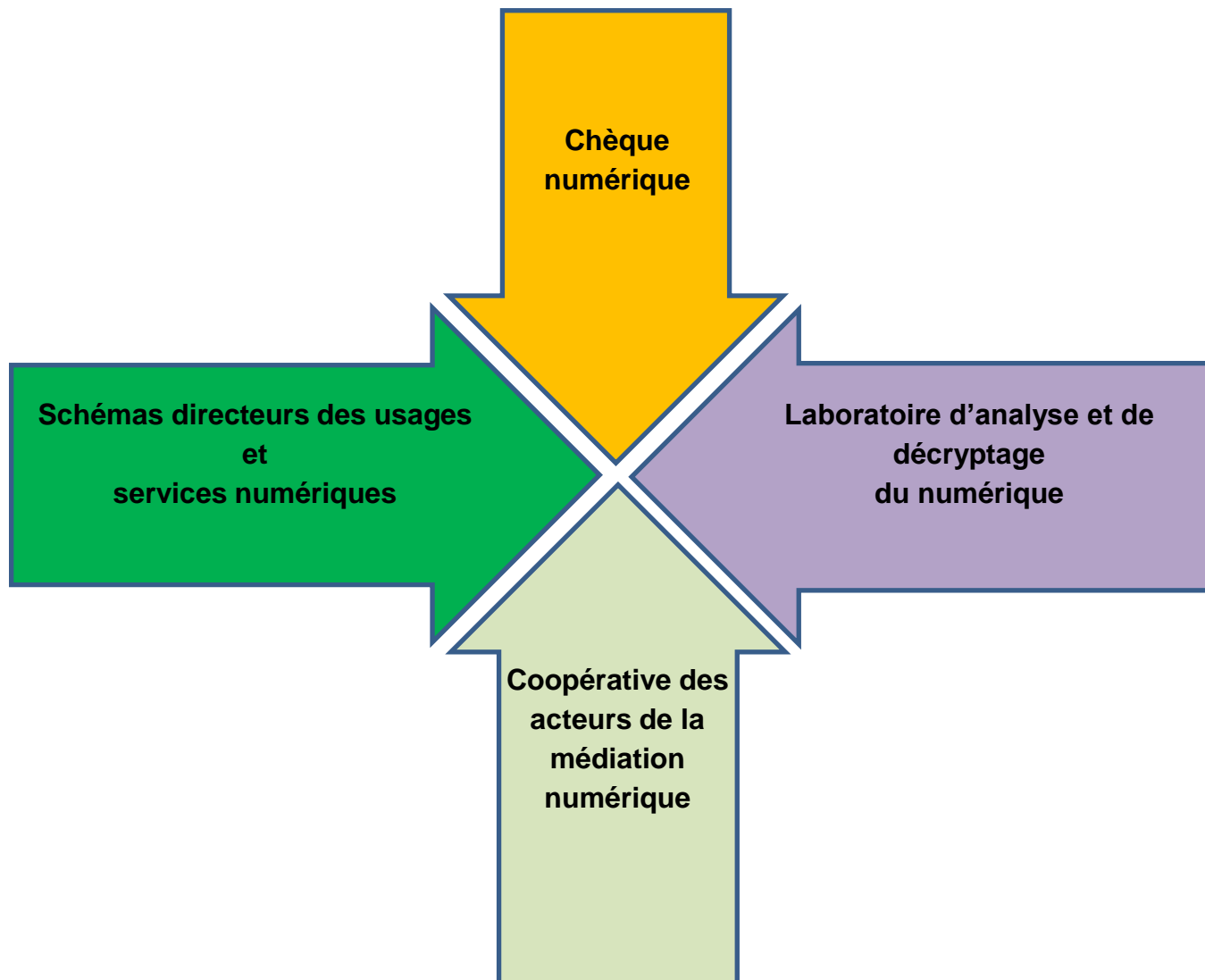


Rayonner



LE PROGRAMME SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Rendre le numérique accessible à tous les citoyens, à travers notamment quatre leviers d'action.



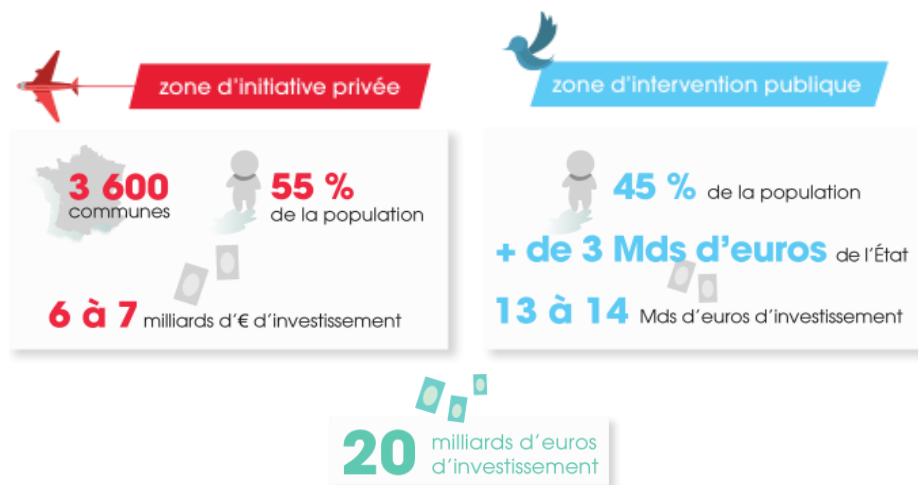


LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

Un investissement de 20 Mds € pour un chantier d'infrastructures de long terme fondé sur deux piliers : l'initiative privée et publique

Les principaux objectifs du Plan France Très Haut Débit

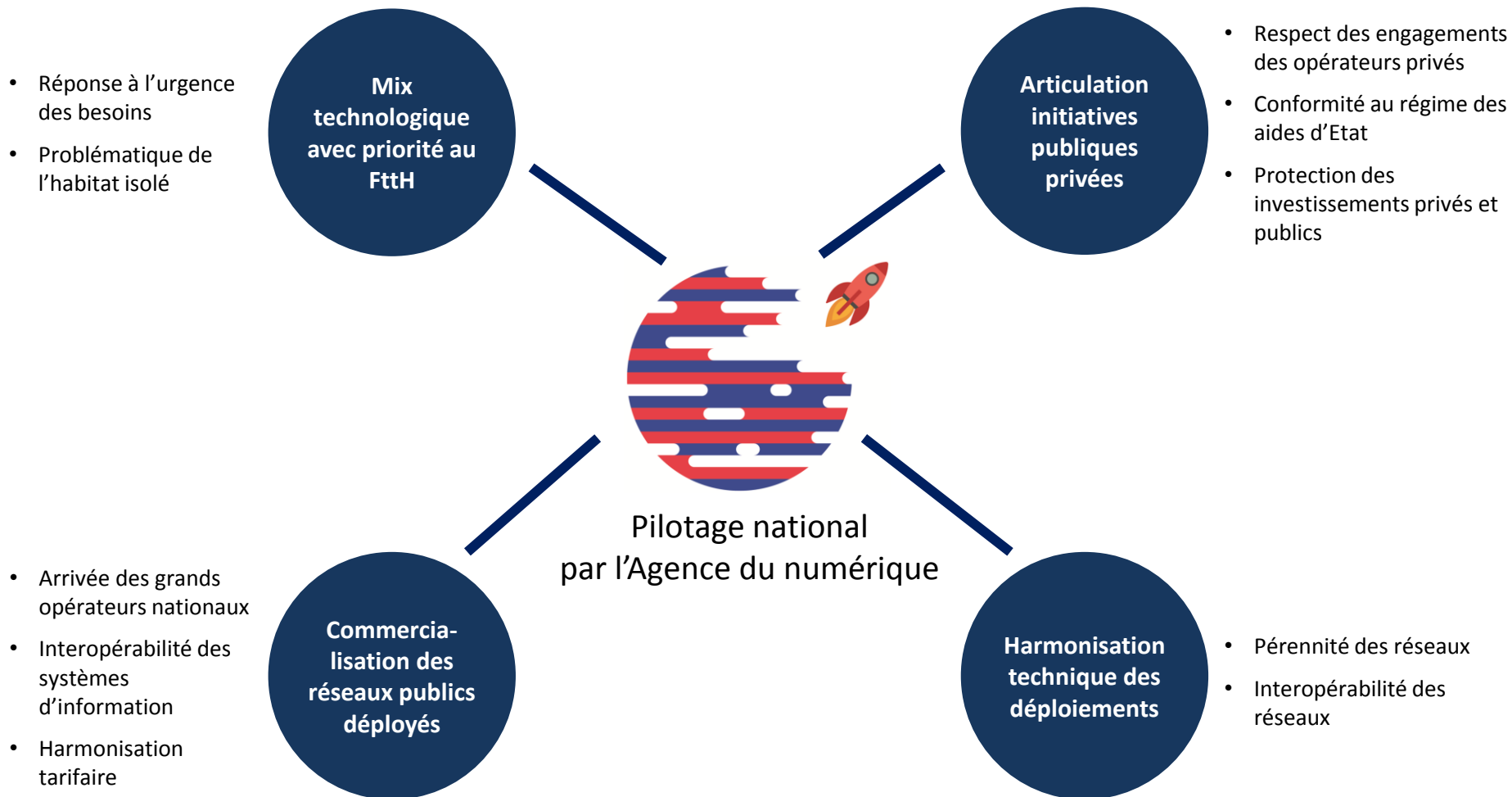
- La couverture intégrale du territoire en très haut débit à l'horizon 2022
- La mobilisation de l'investissement privé et de l'investissement public



- La mise en œuvre d'un mix technologique
 - les réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH)
 - la montée en débit sur cuivre (FttN)
 - les technologies d'inclusion numérique



Facteurs de succès et de risques



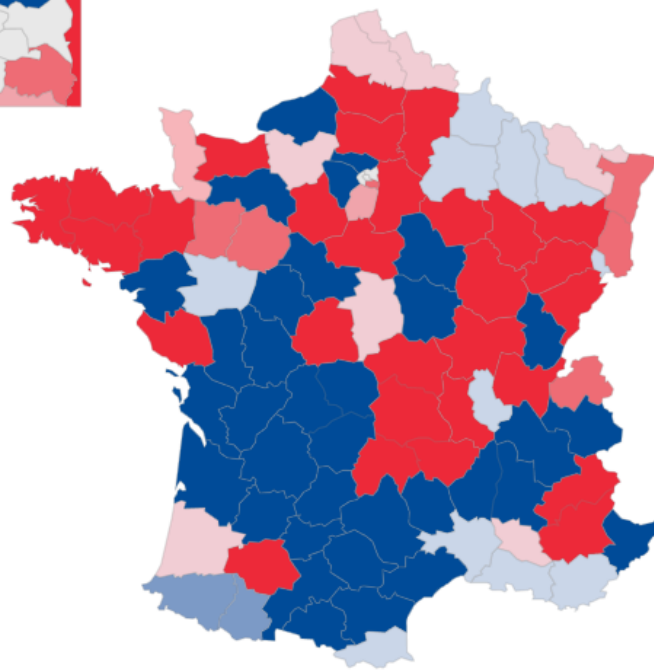
Validation du Plan par la Commission Européenne

- Le 7 novembre 2016, la Commission Européenne a définitivement validé le Plan France Très haut Débit sur les 4 composantes notifiées :
 - composante A : construction de réseaux NGA (FttH) en vue de connecter les ménages et les entreprises ;
 - composante B : déploiement des réseaux de collecte optiques permettant de connecter les réseaux NGA ;
 - composante C : utilisation des réseaux haut débit dans les zones rurales (inclusion numérique);
 - composante D : modernisation du réseau téléphonique afin d'augmenter rapidement les débits disponibles.



- La version publique du régime d'aide sera prochainement mise en ligne et l'Agence du Numérique précisera en temps utile son interprétation dudit régime.

Etat d'avancement du Plan au 3 février 2017



88 projets / 101 départements

0 dossiers en attente de dépôt

Phase APP : 60 dossiers

■ **Instruction en cours** : 19 dossiers

■ **Instruction achevée** : 2 dossiers

■ **Décision PM - APP** : 39 dossiers

Phase DF : 13 dossiers

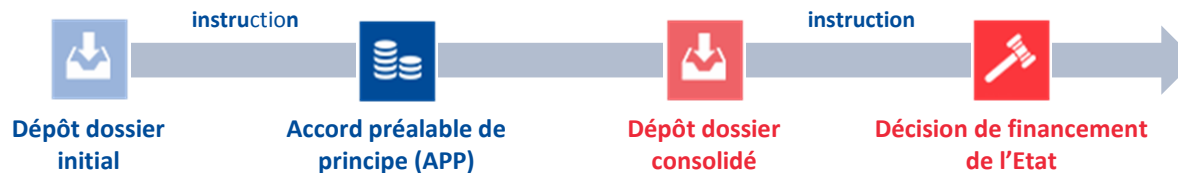
■ **Instruction en cours** : 6 dossiers

■ **Instruction achevée** : 1 dossier

■ **Décision PM de financement** : 6 dossiers

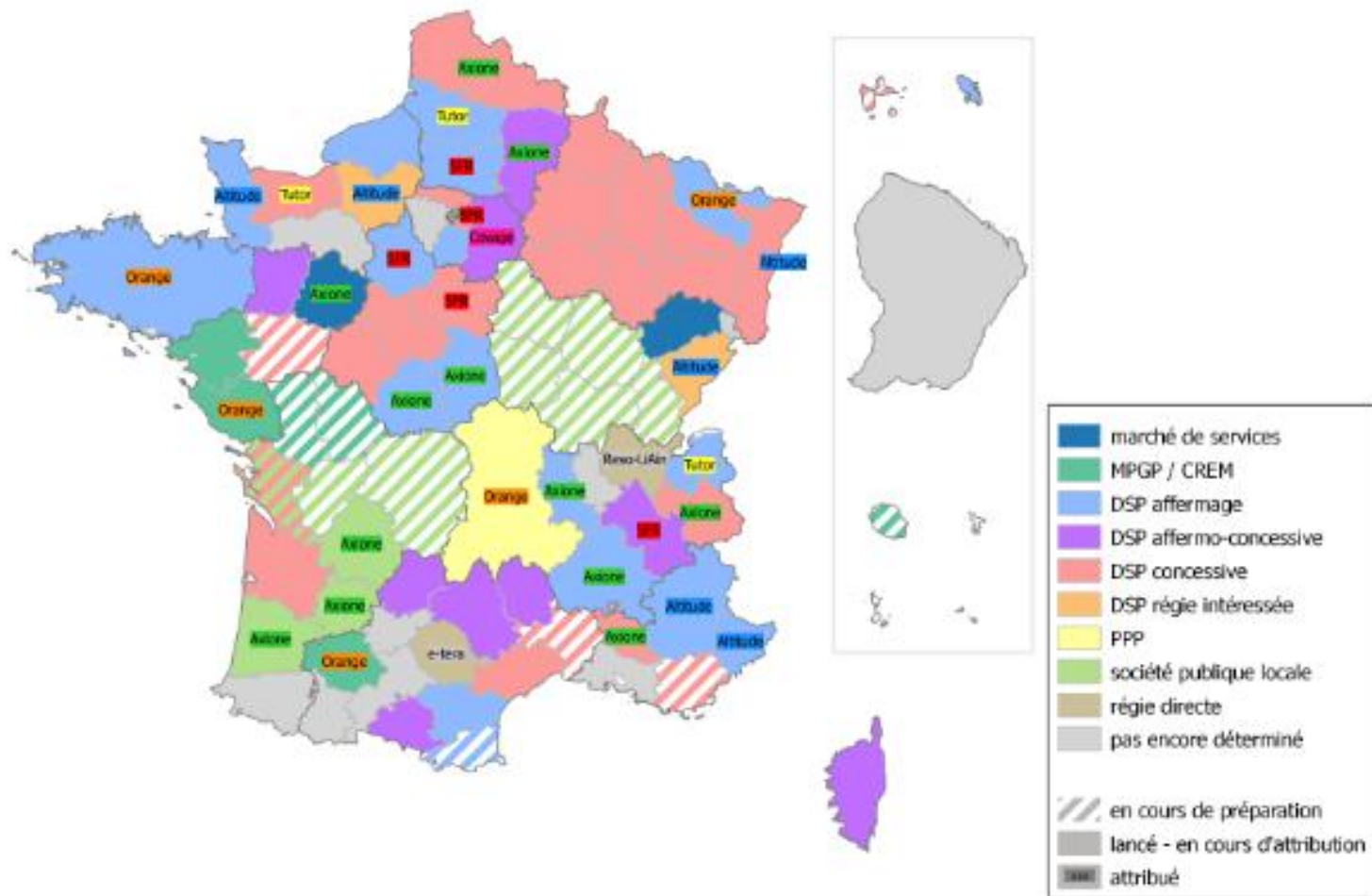
Phase CF : 23 Dossiers

■ **Exécution de la convention** : 23 dossiers



Un Plan entré dans une phase opérationnelle

Etat d'avancement des marchés d'exploitation FttH au 26 janvier 2017





contact : pierre-francois.griffiths@finances.gouv.fr – 01 53 18 24 21